



20.09.2005

20 SEPTEMBRE 2005 — LIBERTÉ D'EXPRESSION L'OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN MATIÈRE DE CRÉATION DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME DÉNONCE LES MESURES DE RÉTORSIONS CONTRE UNE ŒUVRE DE FRED FOREST PAR LA VILLE DE NICE

Communiqué de la LDH

L'Observatoire de la liberté d'expression en matière de création de la Ligue des droits de l'Homme tient à dénoncer les actes de censure dont sont victimes le galeriste Christian Depardieu et l'artiste Fred Forest à Nice.

En effet, il n'est pas admissible que, face à une œuvre critique, la ville retire pour ce motif un budget publicitaire au journal édité par le galeriste.

Pas plus n'est admissible le fait que l'association municipale chargée de l'organisation d'une nuit des galeries le 22 septembre demande à la galerie Depardieu de rester fermée.

L'œuvre de Fred Forest est polémique, mais il s'agit d'une œuvre d'art. Le référendum proposé dans cette œuvre est une représentation de référendum. Si l'artiste agit délibérément dans le champ du social, et le revendique, la réponse municipale ne peut être une double censure économique et politique.

Faire taire la critique n'est pas une réponse admissible dans une société démocratique.

Paris, le 20 septembre 2005

